Image not found or type unknown

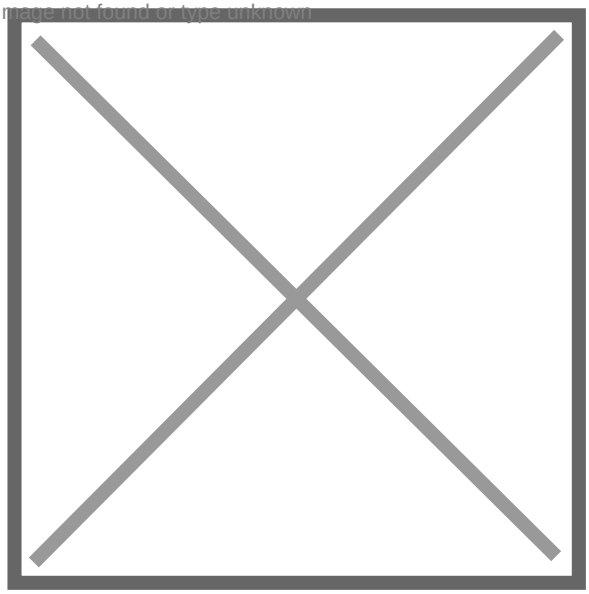

Qui doit payer un adoucisseur d'eau

Par **itadlos**, le **08/09/2016** à **14:42**

BONJOUR.
Mon propriétaire doit changer mon chauffe eau,a ses frais ,si j'accepte de faire installer à mon compte , un anticalcaire adoucisseur !!!!!
A t'il le droit de me faire ce chantage ?

Par **Lag0**, le **08/09/2016** à **15:33**

Bonjour,
Non, bien sur...
S'il y a besoin d'un adoucisseur, c'est le bailleur qui doit le faire installer. Attention, un véritable adoucisseur revient assez cher à l'usage (sel + consommation d'eau).

Par **jos38**, le **08/09/2016** à **18:08**

bonjour itadlos. je vois que depuis le 4/8, votre propriétaire se fait tirer l'oreille pour changer ce chauffe-eau. dites lui que vous vous êtes renseigné, que vous n'êtes pas responsable du calcaire et que, donc, l'adoucisseur est à sa charge

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés